



Portrait d'animateurs diplômés jeunesse et sports

*Le parcours professionnel
d'un BPJEPS Animation sociale*

▶ Rachel est titulaire d'un **BPJEPS animation sociale**, qu'elle a obtenu par la voie de la VAE(*). Animatrice en EHPAD (Établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes), elle a accepté de répondre à nos questions pour présenter son métier.

BPJEPS AS ou Brevet professionnel de la jeunesse, de l'éducation populaire et du sport, spécialité animation sociale : Ce diplôme permet d'animer et mener des projets avec des publics fragilisés. L'animateur social fait partie d'une équipe tout en exerçant son activité de façon autonome.

(*) Retrouvez les définitions complètes en fin d'article.

Rachel, quel a été votre parcours pour devenir animatrice ?

▶ Je suis aide-soignante diplômée depuis 1992. J'ai travaillé pendant plus de 20 ans en tant qu'aide-soignante puis j'ai eu des problèmes de santé qui m'ont contrainte à changer de profession car je ne pouvais plus porter les résidents.

La Direction de l'établissement, en accord avec le médecin du travail, m'a



Rachel, une animatrice fière de son métier.
Crédit photo : DRDJSCS BFC

alors proposé un poste dans l'animation. Je suis désormais animatrice depuis 2006.

J'ai commencé petit à petit à prendre mes marques en créant d'abord un atelier « mémoire », un atelier de chant puis d'activités manuelles, des temps de lecture du journal, un atelier de gymnastique douce, un de lecture à voix haute, un

autre de dessin, des spectacles musicaux... puis j'ai eu envie d'apporter des nouveautés.

Je voulais ouvrir mon service sur l'extérieur. J'ai fait venir des intervenants bénévoles que je connaissais en créant d'abord un atelier de chant puis d'activités manuelles, des temps de lecture du journal, un atelier de gymnastique douce, un de lecture à voix haute, un autre de dessin, des spectacles musicaux... puis j'ai eu envie d'apporter des nouveautés. Je voulais ouvrir mon service sur l'extérieur. J'ai fait venir des intervenants bénévoles que je connaissais en créant d'abord un atelier de chant puis d'activités manuelles, des temps de lecture du journal, un atelier de gymnastique douce, un de lecture à voix haute, un

Vous avez obtenu le BP JEPS par la VAE, pouvez-vous nous expliquer comment ça s'est passé pour vous ?

▶ La validation des acquis professionnels, c'est énormément de travail et je conseille à tout le monde de se faire accompagner. Personnellement, cela m'a permis de me remettre en question sur beaucoup de points : je ne m'apercevais pas de tout ce que

je faisais, je ne voyais que le côté animation avec les résidents, sans me rendre compte du travail que je réalisais en amont pour arriver à apporter un véritable projet.

« La VAE ?

Beaucoup de travail et la possibilité de se faire accompagner.

Quelle place votre employeur donne-t-il à l'animation ?

▶ Nous avons la chance d'avoir un établissement qui accorde une grande importance à l'animation. Nous sommes cinq animatrices en tout, deux dans le pavillon où je travaille. Nous avons un budget pour réaliser des décorations, faire des activités

manuelles, des sorties, des repas conviviaux à thème... Nous avons également la possibilité d'avoir recours à des animations payantes, de faire venir des intermittents du spectacle. Nous emmenons quatre résidents par mois au restaurant dans

notre ville voire ailleurs. Chaque fois que cela est possible, nous demandons aux cadres de trouver du personnel soignant pour nous accompagner, car ce sont des moments très appréciés par tous.

L'animatrice sociale, un rôle clé en lien avec les équipes soignantes

Vous travaillez donc en lien avec les équipes soignantes ?

► Nous avons besoin des équipes soignantes dont nous faisons partie. Lorsque j'organise une sortie avec des résidents, il faut que les soignants changent leur organisation de travail pour lever ces personnes : je leur signale avec un petit message et ils font le nécessaire pour que tout le monde soit prêt.

Je m'entends très bien avec toutes les équipes. Je vais très souvent m'entretenir avec elles pour leur demander leur avis. Je leur demande quelle est la fatigabilité des résidents afin d'être certaine qu'ils pourront profiter de mon animation sereinement. Lorsque je fais un atelier « cuisine », j'invite toujours les hommes d'entretien à passer

quelques minutes avec nous si leur emploi du temps le leur permet. C'est l'occasion de discuter et de créer du lien avec l'extérieur pour les personnes hébergées.

Lorsque je fais un repas convivial qui concerne tout le service, nous invitons le personnel de l'établissement à venir partager ce moment autour du « verre de l'amitié » et tous mangent ensemble.

Nous travaillons aussi en coordination avec la psychologue : si je vois un résident qui pleure ou qui n'est pas bien, je vais le lui dire, elle va le rencontrer. Parfois, les résidents se confient plus à l'animateur, donc nous devons le noter dans le dossier de soins. Le fait de mettre tout en

commun nous permet de répondre au mieux aux besoins des résidents.

En tant qu'animatrices, nous participons chaque fois que cela est possible (en fonction de notre emploi du temps) aux « staffs ». Ils ont lieu une fois par semaine et permettent de débattre des problèmes des résidents. Si je n'y participe pas, je vais lire le compte-rendu, ce qui me permet de savoir ce qui s'est dit.

Avoir été aide-soignante me permet d'évaluer les choses différemment

Quel lien faites-vous entre ces deux métiers : aide-soignante et animatrice ?



Exemple de création faite par les résidents.
Crédit photo : DRDJSCS BFC

► Je ne regrette pas du tout d'avoir été aide-soignante avant d'être animatrice parce que je pars du principe qu'une animatrice sans l'équipe soignante ne peut pas réaliser son métier dans des conditions optimales.

Nous sommes une équipe qui travaille ensemble. Je ne passerai pas devant une sonnette sans répondre parce qu'avant tout nous sommes tous là pour le bien-être et le confort du résident. Si la personne sonne pour quelque chose d'urgent qui ne relève pas de mes compétences, je vais chercher un soignant. Mais bien

souvent il s'agit simplement d'un verre d'eau à servir, un volet à baisser, un gilet à enfiler ou encore un oreiller à mettre dans le dos... là je réponds au besoin.

Et inversement, lorsque mon animation est commencée et si le résident n'était pas levé, le soignant l'accompagne vers moi ce qui m'évite d'interrompre ma séance. Je pense que le fait d'avoir été soignante me permet d'évaluer les choses différemment. Les résidents apprécient cela.

Comment organisez-vous votre travail d'animatrice ?

► Je prépare mon programme d'animation pour un mois dans mon service et nous nous réunis-

sons avec toute l'équipe afin de planifier nos animations communes.

Par exemple, la semaine prochaine, je vais faire un repas italien avec les résidents d'un autre pavillon.

J'ai un planning hebdomadaire pour laisser des repères aux rési-

dents : le lundi matin par exemple, je prévois des entretiens individuels afin de visiter les résidents qui n'aiment pas sortir de leur chambre ou qui sont fatigués. Le mercredi matin est réservé aux courses dans le bourg, le mercredi après-midi a lieu l'atelier théâtre, le vendredi matin la gymnastique douce....et parfois nous travaillons le samedi pour faire venir des personnes bénévoles qui ne sont disponibles que le week-end afin d'offrir des spectacles de danses folkloriques.



Entrée de la salle d'animation décorée aux couleurs de l'automne
Crédit photo : DRDJSCS BFC.

Vous préparez très en avance vos activités ?

► Il faut toujours anticiper, cela prend du temps. Pour le goûter de Noël, c'est une personne qui joue de l'accordéon et qui est très demandée, je réserve donc huit mois en avance. Même un atelier mémoire se prépare : il faut élaborer les questions et connaître le sujet que vous

abordez. Le but de cet atelier est de faire réfléchir les résidents. Cela peut partir d'un quiz, de cartes mémo, des Incollables, d'un jeu du pendu. En fonction des résidents présents, j'adapte le niveau des questions. Les personnes que l'on va accueillir sur une activité comme « le petit jour-

nal » ne seront pas forcément celles qui participeront à l'atelier cuisine par exemple. Il faut donc anticiper afin d'aviser les résidents ou les équipes soignantes.

Vous conduisez plusieurs projets d'animation différents ?

► Bien sûr ! Par exemple, j'ai monté un projet théâtre car je voulais trouver quelque chose de différent. J'aime bien le théâtre et nous avons la chance d'avoir plusieurs troupes aux alentours. L'ARS (Agence régionale de santé) et la DRAC (Direction régionale des affaires culturelles) ont invité les établissements à proposer des projets culturels. Il fallait saisir cette opportunité : j'ai contacté un metteur en scène. Puis, j'ai mené mon enquête auprès des résidents afin de savoir si cette activité les intéressait. J'avoue

qu'au départ, je ne savais pas exactement ce que j'allais leur proposer : c'était une innovation à aborder avec délicatesse. Mais j'ai eu tout de suite, à ma grande surprise, 16 ou 17 résidents qui ont répondu « présent », et trois ans après, 15 résidents participent régulièrement. Nous en sommes à notre troisième pièce qui s'intitule : « Parlez-moi d'amour ». Elle sera présentée prochainement. Ces séances permettent aux résidents une ouverture vers l'extérieur. Dernièrement, nous avons fait un

sondage : pour ou contre les caméras de surveillance ? Il y avait ceux qui trouvaient que cela équivalait à entrer dans l'intimité des gens, et les autres qui voyaient des « loubards partout » et qui souhaitaient ces caméras ! Nous avons monté une saynète : « Pour ou contre les caméras ? » C'est génial parce les résidents s'expriment réellement. Il faut noter que notre pièce de théâtre est écrite d'après leurs paroles, ce sont leurs réflexions.

Les familles et les bénévoles ont aussi toute leur place

Vous impliquez les familles aussi ?

« C'est bien de faire participer les familles : les proches voient ce que sont capable de faire leurs parents.

Je demande aux familles de nous donner des coups de main : c'est le fils d'une résidente qui nous avait trouvé une chaise, un fauteuil, un cadre pour les décors l'année dernière. C'est bien de faire participer les familles parce que les proches peuvent voir ce que font leurs parents. Et c'est bien de leur montrer ce que ceux-ci ont encore la capacité de faire, qu'ils voient leurs parents autrement que dans un lit ou dans un fauteuil.

En tant qu'animatrices, nous tissons une relation avec les familles : celles-ci sont invitées à toutes les animations. Lorsqu'il y a de la musique, certaines personnes viennent spécialement ce jour-là pour profiter de cet instant avec leur parent ou conjoint.

Ce dont je suis fière, c'est que nous savons recevoir les intervenants, qu'ils soient bénévoles ou non, et de ce fait, des liens se créent. J'ai une dame par exemple qui vient de Champagnole (120 kilomètres aller-retour) une fois par mois, depuis cinq ans, chanter à l'occasion des anniversaires.

Et puis cela fait cinq ans que des bénévoles viennent une fois par mois avec trois, quatre ou cinq chiens. Parfois nous allons au-devant des personnes alitées et à leur demande, le chien monte sur le lit pour se faire



Crédit photo : pixabay.com

caresser. J'ai vu des résidents ne pouvant pas bouger les mains en temps normal arriver à caresser le chien.

Quelles autres animations conduisez-vous ?



Le petit journal écrit par les résidents et Rachel.

► Dernièrement, nous avons créé un petit journal dans lequel les résidents choisissent le thème. Par exemple, une recette de cuisine car nous avons un ancien cuisinier, des jeux car un résident se passionne

pour les mots cachés, un poème ou une chanson, un peu d'histoire sur notre ville.... Nous imprimons le journal avec la photocopieuse de l'établissement puis nous le distribuons à tous, même aux personnes qui sont en unité de vie protégée : nous le glissons dans les tables de nuit pour leurs familles. Nous le distribuons également dans les salles

de soins, à la mairie, aux personnes qui font partie du Conseil de surveillance, aux médecins qui interviennent dans l'établissement. Nous nous réunissons cinq ou six fois avec les résidents : ils s'expriment, nous prenons des notes et nous écrivons le texte en insérant de nombreuses photos.

Quel est votre projet aujourd'hui ?

► Je suis en train de préparer l'entrée en formation pour le diplôme d'État de la jeunesse, de l'éducation populaire et du sport (DE JEPS) (*).

Définitions :

► **Le BPJEPS, brevet professionnel de la jeunesse, de l'éducation populaire et du sport**, est un diplôme de niveau IV qui prépare aux métiers d'animateur dans une association, une entreprise ou une collectivité territoriale. Le BPJEPS obtenu dans la spécialité « Animation sociale » permet d'encadrer des actions d'animation visant à favoriser les relations sociales, l'insertion et l'autonomie des publics, en lien avec des équipes pluridisciplinaires.

La préparation à ce diplôme est assurée par des centres de formation publics ou privés habilités par les directions régionales de la jeunesse, des sports et de la cohésion sociale.

À partir d'un cadre commun (textes des diplômes, procédure d'habilitation identique pour tous), chaque organisme propose ses propres modalités pédagogiques, ses contenus et l'organisation de la formation dans le temps. Le cursus de formation est basé sur le principe de l'alternance entre le centre de formation et l'entreprise (où les situations pratiques d'apprentissage sont sous la responsabilité d'un tuteur) pour acquérir des Unités de compétences ou UC (par exemple : « concevoir et mettre en œuvre un projet d'animation ».)

Il existe plusieurs thèmes de formation, par exemple : « Loisirs tous publics » qui permet d'encadrer tous publics et de diriger un accueil collectif de mineurs, et « Animation sociale » qui est centré sur des publics plus fragiles avec un rôle de médiateur.

► **EHPAD** : un **EHPAD ou établissement d'hébergement de personnes âgées dépendantes**, anciennement dénommé maison de retraite, est une structure médicalisée ayant vocation à accueillir des personnes âgées dépendantes ou en perte d'autonomie physique et/ou psychique. Pour en savoir plus <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F763>

► **DEJEPS** : le diplôme d'État de la jeunesse, de l'éducation populaire et du sport est un diplôme de niveau III, dont la formation prépare à exercer un rôle de conception de projets et de coordination des activités. La mention animation sociale forme à une démarche d'intervention sociale avec un accompagnement individualisé des publics en situation de handicap, de dépendance et d'exclusion ou d'isolement social ou professionnel.

► **La VAE** : la validation des acquis de l'expérience est une démarche qui permet d'obtenir tout ou partie d'un diplôme en présentant à un jury un dossier décrivant et analysant ses expériences dans le domaine de compétences demandé. Le candidat à la VAE peut bénéficier d'une aide à la description et à l'analyse de son expérience, par un accompagnateur labellisé par la DRDJSCS, avec une prise en charge financière par un dispositif de la formation professionnelle.



DIRECTION RÉGIONALE ET DÉPARTEMENTALE DE LA JEUNESSE, DES SPORTS ET DE LA COHÉSION SOCIALE DE BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ

→ SITE SIÈGE

10, boulevard Carnot
CS 13430 - 21034 DIJON Cedex
03 80 68 39 00

DRDJSCS-BFC@jscs.gouv.fr

→ SITE BRUAND

11 bis, rue Nicolas Bruand
25043 BESANCON CEDEX
03 81 21 60 00

→ SITE DAMPIERRE

DIRECTION DÉPARTEMENTALE
DE LA COHÉSION SOCIALE (DDCS)
DE LA CÔTE-D'OR
Cité Dampierre
6, rue Chancelier de l'Hospital
CS 15381 - 21053 DIJON Cedex
03 80 68 30 00
ddcs@cote-dor.gouv.fr

DDCSPP DU DOUBS

11 bis, rue Nicolas Bruand
25043 BESANÇON Cedex
☎ 03 81 60 74 60
ddcspp@doubs.gouv.fr

DDCSPP DU JURA

8, rue de la Préfecture - BP 10 634
39021 LONS-le-SAUNIER Cedex
☎ 03 63 55 83 00
ddcspp@jura.gouv.fr

DDCSPP DE LA NIÈVRE

1, rue du Ravelin - BP 54
58020 NEVERS Cedex
☎ 03 58 07 20 30
ddcspp@nievre.gouv.fr

DDCSPP DE LA HAUTE-SAÔNE

4, place René Hologne - BP 20 359
70000 VESOUL Cedex
☎ 03 84 96 17 18
ddcspp@haute-saone.gouv.fr

DDCS DE LA SAÔNE-ET-LOIRE

Cité Administrative
24, boulevard Henri Dunant - CS 50125
71025 MACON Cedex
☎ 03 58 79 32 20
ddcs@saone-et-loire.gouv.fr

DDCSPP DE L'YONNE

3, rue Jehan Pinard - BP 19
89010 AUXERRE Cedex
☎ 03 86 72 69 00
ddcspp@yonne.gouv.fr

DDCSPP DU TERRITOIRE DE BELFORT

Place de la Révolution Française - BP 279
90005 BELFORT Cedex
☎ 03 84 21 98 50
ddcspp@territoire-de-belfort.gouv.fr

Directeur de publication :

Patrice Richard,
Directeur régional et départemental de la jeunesse,
des sports et de la cohésion sociale de Bourgogne-Franche-Comté

Interview :

DRDJSCS BFC / Pôle formations, certifications, emploi

Conception :

DRDJSCS BFC / Mission d'appui au pilotage, mission Communication
Crédit photo 1e de couverture : Pixabay.com

